

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 19 DECEMBRE 1979 - N° 1017

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Conciliabules patronaux

Le CNPF a réuni son assemblée générale annuelle. C'est depuis toujours une habitude solidement établie : l'essentiel des mesures et dispositions concoctées dans les ministères sont directement issues des milieux dirigeants du patronat français. Ainsi, en a-t-il été des attaques répétées contre la sécurité sociale ; de même pour le régime dit de « liberté des prix » ; ou encore pour l'incitation au retour des femmes au foyer ou pour l'attribution de la prime du million pour se débarrasser des travailleurs immigrés. Est-ce à dire que Giscard prend ses ordres chez Ceyrac ? Ce n'est pas aussi simple que cela. Non, seulement les représentants de la bourgeoisie travaillent le plus possible en harmonie et essaient d'adapter au mieux des mesures d'ensemble à la difficile situation de crise actuelle du système capitaliste.

Cela veut dire en clair, qu'il s'agit de trouver les moyens de mieux exploiter les travailleurs, de mieux leur faire supporter tout le poids de la crise.

Pour l'heure, le CNPF tient conseil. L'ordre du jour, c'est « l'horizon 80 ». Comment réduire encore le pouvoir d'achat des travailleurs ? Comment introduire de nouvelles mesures de division dans la classe ouvrière pour essayer de réduire sa capacité combative ? Comment propulser les « syndicalistes » sauce Bergeron et les marchands d'illusions de la « concertation sociale » ? Telles sont quelques unes des questions angoissantes qui se débattent en ce moment dans les salons feutrés du patronat français. Car la situation n'est pas très brillante pour les capitalistes. Le « bout du tunnel » est décidément bien éloigné. Et les travailleurs ne se laissent pas faire.

Dans l'immédiat, ils viennent de mettre en échec l'opération « concertation » imaginée par le pouvoir à l'occasion des élections prud'homales. Beullac a beau travestir la réalité, les faits sont là : massivement, le « syndicalisme de concertation » a été rejeté par les travailleurs.

Une information nous parvient dans la nuit : les prévisistes de la SAFT d'Alès ont voté à 96 % la reprise du travail après avoir obtenu une partie importante de leurs revendications. Ambroise Roux, PDG de la CGE (qui possède Alstom), devrait être de fort méchante humeur pendant l'assemblée générale annuelle du CNPF.

G.P.

SAFT (Alès) : ils ont gagné !

Lire en page 3

CARACAS

Le tiers-monde solidaire

Le renforcement de l'aide aux pays du tiers-monde non producteurs de pétrole à l'ordre du jour de la 55e conférence de l'OPEP

Voir page 6

Des paysans du Larzac agressés par les flics



Voir page 3

CAMBODGE

Nouvelles difficultés pour les occupants vietnamiens

La campagne diplomatique engagée par Hanoï pour la reconnaissance du régime pro-vietnamien de Phnom Penh est un échec flagrant. Dans le même temps, l'armée vietnamienne ne parvient pas à réduire la résistance qui s'affirme dans de nombreuses régions. Tandis qu'il renforce son dispositif militaire le long de la frontière thaïlandaise le gouvernement pro-vietnamien durcit son langage. Pen Sovan, l'homme fort du régime, a fait état de difficultés importantes : « Nous devons renforcer notre unité contre la subversion dans tous les domaines (...) L'ennemi refuse d'abandonner ses manœuvres. »

Dans une allocution, le même Pen Sovan, vice-président du régime pro-vietnamien et ministre de la défense,

a fait état d'activités anti-vietnamiennes. Il rage contre ceux qui, « le 11 novembre, à Kompong Speu (une des rares villes que puissent visiter les organisations humanitaires internationales) ont furtivement placardé des affiches dans les rizières au moment de la récolte disant que les Vietnamiens interdisaient que l'on coupe le riz. Leur noir dessin était d'inciter notre peuple à haïr nos amis vietnamiens » (sic). Voilà qui en dit long sur le développement de la résistance dans les villes considérées jusqu'alors comme sûres parce qu'ouvertes aux organisations internationales. Mais ce n'est pas tout. Pen Sovan a fait état de nombreux groupes qui opéreraient dans le pays et notamment à Phnom Penh et dans les environs : « Ils y ont tenu un congrès dans une usine

à Stung-Meanchey. Nous connaissons tout cela ; nous voulons seulement savoir jusqu'où ils pourront aller », dit Pen Sovan. Il a fait état d'incitation à la révolte dans l'administration et de cadres qui seraient sortis du « droit chemin ». En parlant des cadres, Pen Sovan a affirmé : « Beaucoup ont encore des doutes sur notre révolution ». On sait par ailleurs que des purges ont eu lieu dans l'administration ; d'autre part un groupe de journalistes soviétiques auraient été tués sur l'artère principale du pays, la route No 1 reliant Phnom Penh à Ho-Chi-Minh-ville. Les difficultés de l'occupant vietnamien s'aggravent au Kampuchea, voilà qui explique la rage de Hanoï. L.C.

Deux ans de préparation en coulisses entre «spécialistes» de l'agriculture pour un moment, 590 amendements, 83 intervenants, des quintaux de paperasses, cinq jours de faux débats pour en arriver à cette ultime conclusion : le sort de centaines de milliers de petits et moyens paysans a été tranché par le vote de 493 députés. Par 281 voix pour et 201 voix contre, «notre» Assemblée nationale a voté une loi d'orientation agricole dont l'application est maintenant légalisée et dont le mot d'ordre principal est : «Mort à ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir des terres ! Mort aux non rentables !».

La loi d'orientation agricole adoptée

Arrêt de mort pour des centaines de milliers de petits et moyens paysans

Par Yves LEPIC

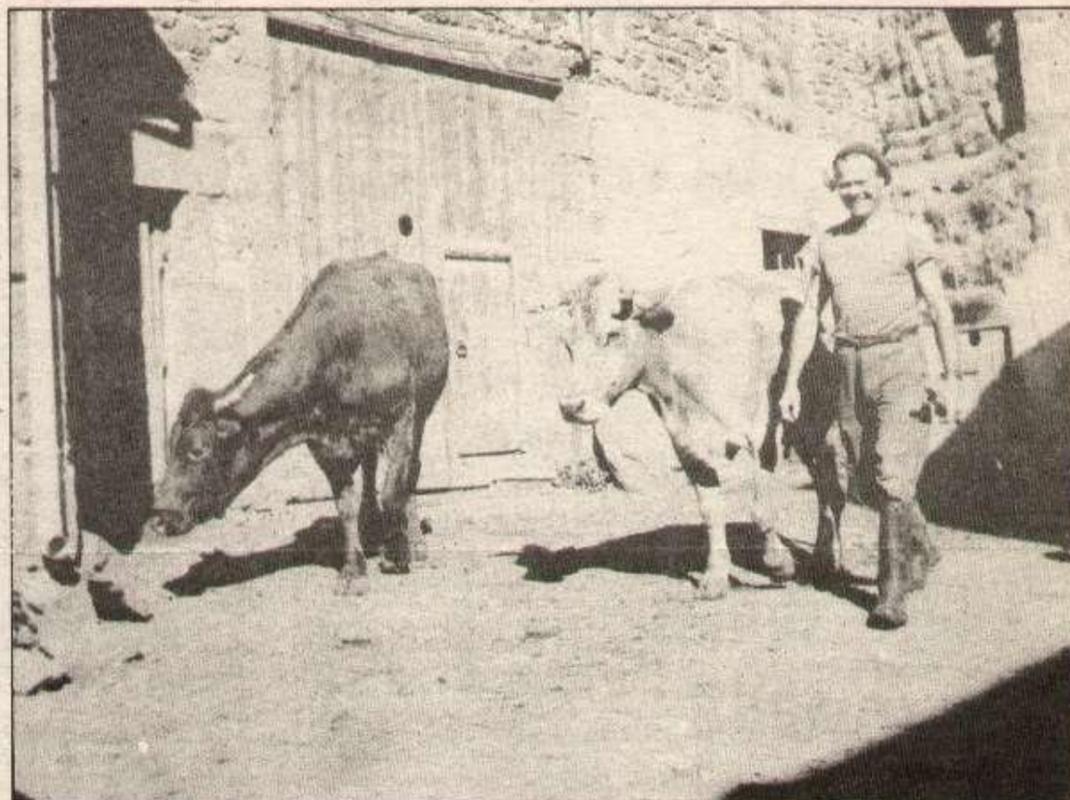
La démocratie bourgeoise est ainsi faite que pas plus d'une vingtaine de députés, en leur nom propre, et au nom de leurs collègues, peuvent décider de la vie et de la mort des gens.

La lecture du *Journal Officiel* révélerait à coup sûr à nos lecteurs, toute l'hypocrisie de ces députés, toutes tendances confondues, qui ont tous parlé le même langage pendant cinq jours. Tous, absolument tous, ont parlé des «exploitants familiaux», de

«notre agriculture», de «compétitivité».

D'aucuns ont bien essayé, comme à leur habitude, de noyer le poisson en s'apitoyant sur le «sort malheureux» des petits paysans disparus depuis 1960-1962. Même ceux-ci ont parlé le même langage que la «majorité». Seul Claude Michel du parti socialiste a rappelé, malgré lui d'ailleurs, les conséquences pratiques de l'application de la première loi d'orientation.

Voici quelques chiffres révélateurs. De 1959 à 1977, la pro-



duction agricole a augmenté de 70%. La production de viande est passée de 2,8 à 4,2 millions de tonnes ; celle des céréales est passée de 19 à 39 millions de tonnes, les rendements en blé sont passés de 2,6 à 4,3 tonnes à l'hectare.

De 1955 à 1979, la surface moyenne est passée de 13 à 25 hectares, le prix de la terre ayant doublé tous les cinq ans dans la même période. L'endettement a aussi de ce fait considérablement augmenté. Le volume des «facteurs de production» (matériel, etc) a été multiplié par 3,2 de 1860 à 1978 pour les prix.

De 1973 à 1976, les prix agricoles ont augmenté de 23% tandis que les prix des «facteurs de productions» ont augmenté de 52%. L'exode rural se poursuit, 2,7% des exploitations ont disparu cette année 1979. De 1970 à 1979 les 5000 «gros» ont pu s'accaparer encore 103.000 hectares (1).

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à la rationalisation, la concentration, l'élimination : rationalisation de la production et des types de production ; concentration des terres et des moyens de production ; élimination des plus faibles, des moins rentables.

La nouvelle loi

La nouvelle loi, avec toutes ses dispositions, malgré la froideur des mots, ne va faire qu'accroître le mouvement. Toutes les dispositions que nous présentons dans un encadré, à première vue, prises en par une, n'ont aucune signification de principe. Bien plus, à un non

initié en matière de législation bourgeoise, elles peuvent apparaître fort justes. Mais si on les prend globalement, en les confrontant à la réalité des faits et à la politique de la bourgeoisie, on s'aperçoit vite des conséquences. Nous prendrons comme exemple le volet social et le volet foncier — quelques aspects seulement —.

Le volet social

Prenons la «définition du nouveau critère d'affiliation à la Mutualité sociale agricole». Derrière cette phrase apparemment anodine, se cache une triste réalité. Tous ceux qui n'auront pas 5,5 ha de surface cultivable seront éliminés purement et simplement de la mutualité sociale agricole. Les non-exclus devront payer une cotisation égale à celle que supporte le nouveau minimum de superficie.

Prenons «la revalorisation des retraites». Le gouvernement a décidé de supprimer la retraite des «doubles actifs». Sont visés les semi-prolétaires, ceux qui cultivent leur lopin et travaillent à l'usine, ou les femmes de petits paysans qui sont contraintes d'aller travailler au dehors pour que leur mari continue à exploiter la terre.

Le volet foncier

Le volet foncier est encore plus triste pour le petit paysan. Prenons le «refus du prêt bonifié pour terre achetée trop cher». Nous atteignons un sommet de l'hypocrisie en ce domaine. Qui a besoin de prêts bonifiés pour acheter des terres ? Les petits

paysans, les moyens paysans de la couche inférieure, soit pour espérer survivre, soit pour espérer vivre. Le gros agrarien n'a pas besoin de prêts bonifiés pour s'accaparer des terres. Il peut acheter des terres et à quasiment n'importe quel prix. Rien n'est trop cher pour lui.

Examinons enfin le grave problème des cumuls. Dans nos colonnes nous avons parlé de la lutte contre les cumulards : notaires, acteurs de cinéma, avocats, PDG achetant des terres et ne travaillant pas la terre. Nous pensions, dans notre naïveté, que ceux-là se verraient interdire l'achat de terres et de ferme.

Eh bien non. Ceux-là pourront continuer à s'approprier des terres. Exemple : une personne ayant un revenu égal à 3 fois le SMIC (6500 par mois) pourra acheter des terres ou une exploitation de 11 hectares (surface minimale d'installation) librement. Ce qui revient à dire que chaque membre de sa famille pourra le faire aussi.

On «contrôlera» cette installation, bien sûr en protégeant les cumulards et en interdisant l'achat des terres à un petit paysan si l'on juge que l'exploitation n'est pas viable. L'autorisation d'installation pour un jeune, fils de petit paysan ou moyen, sera refusée si la surface qu'il convoite est inférieure à 2 SMI (22 hectares). 22 hectares étant la surface jugée «viable». Par contre, si un «cumulard» veut acheter ces mêmes terres, il le pourra.

Comme on le voit, cette loi inique ne peut nous laisser indifférent.



Les 4 volets de la loi d'orientation agricole

VOLET FONCIER

- Etablissement d'un repertoire de la valeur des terres agricoles ;
- refus du prêt bonifié pour terre achetée trop cher ;
- encouragement à la création de groupements fonciers agricoles, création de l'attribution préférentielle en jouissance, modification de l'attribution préférentielle en propriété ;
- renforcement du contrôle des cumuls, contrôle des premières installations et des agrandissements pour ceux ayant une autre profession.

VOLET CONCERNANT L'AMENAGEMENT RURAL

- Directives nationales concernant l'aménagement rural ;
- chartes par département des terres agricoles.

VOLET ECONOMIQUE

- Création du conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ;
- attribution des aides publiques aux seuls producteurs organisés ;
- création d'un fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires ;
- renforcement des accords interprofessionnels.

VOLET SOCIAL

- Définition d'un nouveau critère d'affiliation à la mutualité sociale agricole ;
- revalorisation des retraites ;
- harmonisation de la situation des salariés ;
- statut professionnel des femmes d'agriculteurs.

□

La SAFT (Alès) : ils ont gagné !

Après 65 jours de grève, c'est avec une grande attention que les grévistes de la SAFT, réunis en assemblée générale le vendredi 14 décembre 1979, ont écouté le compte-rendu des négociations de Paris, fait par le responsable de l'intersyndicale CGT-CFDT.

Chaque point du résultat des négociations a fait l'objet d'explications détaillées des délégués, chaque point a aussi été discuté par l'Assemblée générale dont la satisfaction allait grandissant au fur et à mesure.

C'est un véritable tonnerre d'applaudissements qui a éclaté à la fin du compte-rendu. Ils avaient gagné ! La joie s'épandait sur tous les visages, sur toutes les lèvres.

C'est le meilleur Noël qui pouvait leur arriver ; mais, comme tous les Noël, il n'est pas tombé du ciel. Quand on gagne 2 000 à 2 500 F par mois, plus de deux mois de grève, ça fait un sacré trou. Mais, malgré les difficultés financières énormes, ils ont tenu bon.

« Tenir ou subir », avaient-ils écrit en gros devant l'entrée de l'usine. Ils ont tenu bon. Pour eux-mêmes, pour leurs familles, leurs enfants ! Mais aussi pour tous ceux qui les ont soutenus, qui avaient les yeux fixés sur eux.

Dans l'enthousiasme, les ouvriers ont offert une gerbe de fleurs à chacun des délégués syndicaux CGT et CFDT. Par cet acte, ils ont tenu à marquer leur remerciement et leur confiance en ceux qui tout au long de ce combat de classe n'ont cessé de défendre l'intérêt de tous avec beaucoup de dévouement, acharnement et vigilance.

Aussi, le vote qui a suivi n'était plus qu'une formalité. Sur 589 votants,

564 ont estimé les résultats satisfaisants, 24 se sont prononcés pour la poursuite de la grève et deux nuls. Soit 96 % pour la reprise, c'est bien normal puisqu'au niveau du résultat c'est l'obtention de l'application intégrale des acquis de Belfort à la SAFT, filiale à 85 % de l'Alstom. Et même plus sur certains points puisque l'acquis des congés d'ancienneté est applicable dès 1979 alors

qu'il ne le sera qu'en 1980 pour Belfort.

Le seul point sur lequel la direction n'a pas accordé intégralement ce que demandaient les grévistes c'est sur le paiement de la réduction d'horaires de 1 h 30 qu'elle avait imposée. Elle a accordé le paiement de 30 minutes par jour soit 45 F par mois. Mais même sur ce point, le recul de la direction est énorme puisqu'elle faisait de la suppression de ce point des revendications préalable à toute négociation. Mais ce n'est pas fini : les grévistes ont encore imposé deux choses qui, si elles ne sont pas très importantes en elles-mêmes, témoignent de la force des travailleurs dans les négociations.

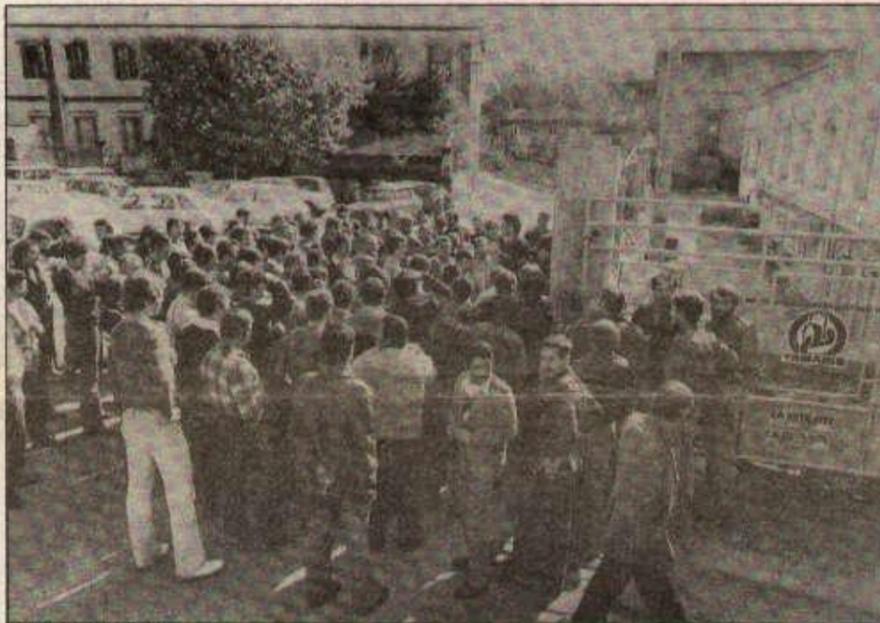
— D'abord la direction a payé dix personnes à temps plein pendant trois

semaines pour qu'elles puissent faire fonctionner l'antenne-survie (l'antenne-survie, c'est un marché mis sur pied par les grévistes). — Les travailleurs sont rentrés dans l'usine après 65 jours de grève le lundi 16 décembre mais pas pour travailler ! L'intersyndicale avait demandé à tous de discuter de la grève, du bilan de la situation pour renforcer l'unité exemplaire qui s'est créée tout au long de la grève.

Oui, une grande grève de la classe ouvrière d'Alès qui est un encouragement pour tous, « une trouée dans la citadelle patronale » comme disait le responsable de l'intersyndicale CGT-CFDT de la SAFT.

Michel LOPEZ

Dans l'édition de demain, nous publierons la liste complète des revendications satisfaites.



Pendant la grève...

ORLEANS

La santé se dégrade dans le Loiret

Pendant que Giscard passe à la télé pour dire qu'il est un honnête homme, que la santé du docteur Barre nous est confirmée, si l'on voit l'ardeur avec laquelle ce monsieur décide de tout pour nous, la situation dans la santé va bien mal.

DANS le Loiret, ce ne sont que licenciements, suppressions de lits et fermetures d'établissements, restrictions... Le point de départ : la circulaire ministérielle imposant un carcan financier aux établissements. A Beaugency, la maternité vient juste de fermer. Cause : celle d'Orléans doit être agrandie. Montargis voit son projet de nouvel hôpital envolé faute de crédits. A Châteauneuf, le chauffage et la nourriture sont restreints. Les personnes âgées n'osent même plus dire quand elles sont malades de peur d'être envoyées à des kilomètres de là, en gériatrie à l'hôpital d'Orléans. Un moyen d'escamoter l'hospitalisation.

Un point commun à tout le secteur sanitaire et social : un manque de plus en plus criant de personnel. A l'hôpital de Beaugency, par exemple, c'est bien souvent

une employée qui se retrouve seule pour dix-huit malades. A la maison de retraite de Sully-sur-Loire, il n'y a pas de remplacements. A Châteauneuf-sur-Loire, le personnel se retrouve à 2 pour 80 personnes âgées le dimanche.

Au V 160 (mouroir moderne appelé maison de cure médicalisée pour personnes âgées) de Montargis, les familles viennent faire manger les personnes âgées faute de personnel.

Au CHR d'Orléans, après une première vague de licenciements, les remplacements ne sont plus assurés. A certains moments, une ou deux personnes doivent s'occuper de 35 malades. Au V 240 de Saran (dépendant du CHR), il existe un manque tellement criant de personnel que la nuit, une infirmière se retrouve seule pour tout l'établissement.

Le secteur social n'est

pas épargné lui non plus. A l'institution des jeunes sourds, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, on va jusqu'à réquisitionner le personnel tellement il en manque. A la maison de l'enfance, à Orléans, il arrive que les agents aient en guise de repos, un heure de temps en temps.

Ces restrictions de personnel s'accompagnent de restrictions sur le matériel, la nourriture, les équipements.

Aujourd'hui, il n'est quasiment plus possible d'obtenir quoi que ce soit au niveau d'un seul établissement : quand une revendication est acceptée par une direction, elle est refusée par les DDASS (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) et les ministères, quand un poste est accordé dans un établissement, il est systématiquement ôté dans un autre.

IL FAUT QUE LE 18 DÉCEMBRE SOIT UN SUCCÈS

Depuis la rentrée, un certain nombre d'actions

très diverses ont eu lieu : grève, grève du zèle, débrayage, journée porte-ouverte, tables rondes, distribution de tracts aux malades et aux visiteurs...

Cette riposte n'en est pas encore au stade d'une lutte de l'ensemble du secteur.

Cependant, un certain nombre de questions se posent. Est-ce que la journée du 18 décembre ne risque pas d'être, de fait, sans lendemain immédiats avec la proximité des fêtes de fin d'année ? N'aurait-il pas mieux valu la faire début janvier ? Est-ce que l'objectif de se séparer en cinq groupes l'après-midi à Paris (2 en direction des chambres patronales et 3 en direction des grands magasins pour discuter avec la population) est judicieux ? Un meeting ou une rencontre des travailleurs de la santé présents ce jour-là n'aurait-il pas permis d'avancer sur les problèmes qui se posent à eux dans cette difficile lutte : formes de lutte, échanges d'expérience, difficultés rencontrées ?

Correspondant Orléans

Des paysans du Larzac agressés par les flics

Lundi matin, alors que le juge des expropriations venait de se rendre à la ferme de Potensac sur le Larzac, il s'est heurté à une barricade dressée sur le territoire de la commune de Millau (Aveyron). Les gendarmes mobiles sont alors intervenus pour dégager la barricade. Les affrontements ont duré 30 minutes. Plusieurs paysans ont été blessés par des coups de crosse. Ces visites du juge des expropriations doivent se terminer vendredi 21 décembre, marquant la fin de la phase juridique de l'extension du camp du Larzac. Malgré les arrêts de cessibilité pris par le préfet de l'Aveyron au mois de septembre 1979, concernant une centaine d'exploitations, les propriétaires sont toujours opposés à la vente de leurs terrains à l'armée. Celle-ci a besoin d'une superficie de 17 000 hectares. Elle a déjà acquis à l'amiable 6 000 hectares, en plus de la superficie initiale du camp de 3 000 hectares.

Manifestations de paysans à Ajaccio et à Bastia



Lundi 17 décembre, des centaines de paysans ont manifesté à Ajaccio, dans la cour de la préfecture qu'ils ont investie avec leurs tracteurs. Là, ils se sont affrontés aux CRS. A Bastia, ils ont occupé la chambre d'Agriculture et barré le cours Napoléon. Les manifestants paysans voulaient obtenir le report de l'élection du PDG de la SOMIVAC (Société pour la mise en valeur de la Corse). Ils s'élèvent contre l'élection d'un « PDG parachuté de Paris », ce qui est le cas pour la nomination de Ferrari.

EMISSION DU MRG SUR LES DIAMANTS

Giscard l'a écoutée avant la diffusion

Samedi dernier 15 décembre, dans le cadre de l'émission de France-Inter *Libre expression*, tribune réservée aux partis tous les samedis à 19 h 20, le Mouvement des radicaux de gauche, par la bouche de François Loncle, intervenait sur l'affaire des diamants. Il mettait en cause la politique africaine de Giscard d'Estaing et le rôle de l'un des cousins de Giscard dans les fournitures d'uranium à certains pays du tiers monde.

Giscard d'Estaing s'était fait porter l'enregistrement de l'émission à l'Élysée pour l'écouter avant sa diffusion. Le règlement prévoit que vingt-quatre heures avant la diffusion, *Radio-France* doit pouvoir disposer de la bande magnétique. Le cahier des charges prévoit même qu'une commission de contrôle puisse écouter l'enregistrement. Ce qui fut fait. Mais rien ne prévoit que l'on porte la bande magnétique au maître de l'Élysée. Le contenu d'une émission doit rester secret jusqu'à sa diffusion. Mais la curiosité de Giscard ne s'embarrasse pas de règles. Est-il surprenant dès lors que Peyrefitte, dans le cadre du journal de 19 heures, un quart d'heure avant la tribune, ait répondu aux arguments développés par le MRG ? Peut-on encore intituler cette émission « libre expression » ? Après les attaques contre la presse écrite, voilà la censure déguisée à la radio.

Le budget d'austérité adopté sans vote

Barre a dû recourir une fois de plus à l'article 49 pour faire adopter son budget, un budget dont le déficit est encore plus important que le précédent. Les postes privilégiés sont la défense (plus 14 %), les industries de pointe et la police. Il est prévu de créer plusieurs milliers de nouveaux emplois de flics. C'est ce même budget qui institue la vignette moto.

RECTIFICATIF

Dans notre édition du mardi 18 novembre, en page 3, dans l'article sur les licenciements à l'hôpital de Dourdan, il fallait lire le sénateur-maire de l'UDF, Ceccaldi-Pavard.

Par ailleurs, il est annoncé 10 licenciements et non 18 comme nous l'avions indiqué.

POLITIQUE

Pétition nationale en faveur de l'union de la gauche

Des militants du PCF, intellectuels pour la plupart, et des militants du PS, viennent de prendre l'initiative d'une «pétition nationale» réclamant «l'union dans la lutte». Après avoir précisé «l'existence d'un danger bien réel : les risques d'autoritarisme que comporte la dégradation brutale des rapports de force politique», le texte de la pétition poursuit : «Nous n'admettons pas que, une fois de plus, les échéances électorales, qu'elle qu'en soit l'importance réelle, aboutissent à substituer aux luttes de masses des «stratégies d'état-major». Exigeons ensemble que les conditions de l'unité de la gauche aux prochaines élections soient discutées dès maintenant et au grand jour. Il n'y a pas d'autre alternative au pouvoir de la droite, il n'y a pas d'autre voie au socialisme que l'essor d'un mouvement populaire sur des bases nouvelles et élargies. L'union de la gauche en est

un élément décisif».

La pétition a déjà regroupé plus d'une centaine de signatures, parmi lesquelles celles de nombreux membres du PCF qu'on situe généralement comme proches d'Althusser : Guy Bois, Etienne Balibar, Gérard Molina, Georges Labica, etc.. On trouve aussi des intellectuels du PCF qui jusqu'ici n'avaient que rarement exprimé publiquement des positions critiques vis-à-vis de la direction, comme Jean Bruhat et Robert Merle. Côté PS, on note la signature de personnalités proches de Mitterrand, comme Claude Manceron ou Paul Bacot.

D'autres actions en faveur de l'union de la gauche sont menées par le PCF. Aussi, selon *Le Monde*, des militants du PCF de Dijon ont lancé une campagne d'affiches expliquant que «la gauche est malade de la polémique», et appelant à la constitution de «comités d'union à la base».

● Du ministère à RTL

Comme prévu, la «Compagnie luxembourgeoise de Télé-Diffusions», plus connue sous le nom de RTL, vient d'être dotée d'un PDG. Il s'agit de Jacques Rigaud. RTL restera donc en de bonnes mains, aux yeux du pouvoir s'entend : après avoir été directeur du cabinet de Jacques Duhamel, puis de Maurice Duron, Rigaud était il y a peu de temps encore chargé de mission auprès de François-Poncet.

● Motions de censure rejetées

L'Assemblée nationale a débattu lundi 17 décembre des motions de censure déposées par le PCF et le PS, à la suite de l'application par le gouvernement de l'article 49. Comme prévu, ces deux motions de censure n'ont pas atteint la majorité de 246 voix nécessaire pour renverser le gouvernement. Innovant en la matière, le PS n'avait pas jugé utile d'exposer les motifs de sa motion. Le PCF, lui, a choisi de mettre l'accent sur le fameux article 49 : «Il serait profondément anti-démocratique que par le biais d'une procédure arbitraire une des pièces maîtresses (le budget NDLR) de la politique anti-sociale et anti-nationale du pouvoir soit adoptée sans vote». Rappelons que PS et PCF devraient déposer jeudi de nouvelles motions de censure, contre la réforme de la Sécurité sociale cette fois-ci.

● Le RPR «inquiet de la décision de l'OTAN»

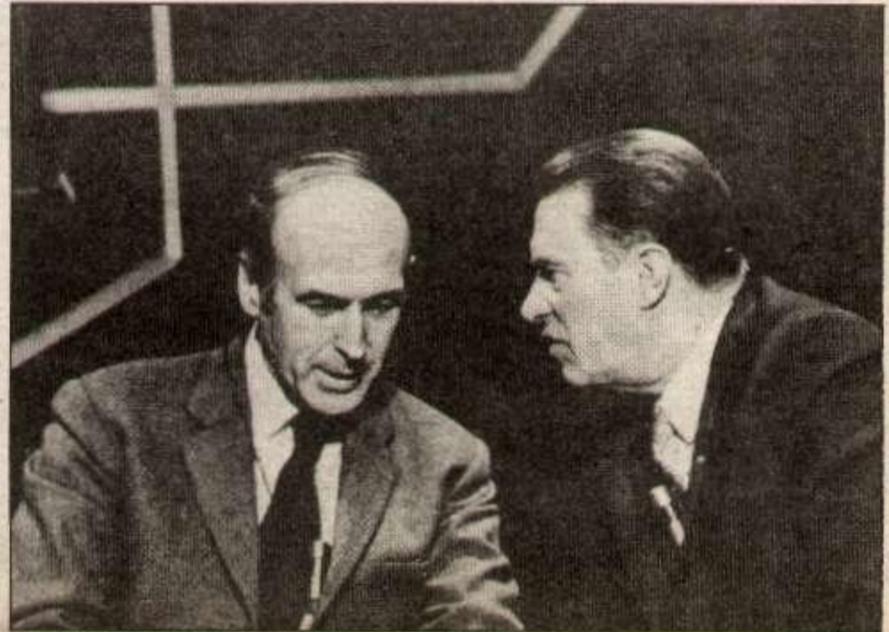
Par la plume de son «délégué national à la Défense», Michel Aurillac, le RPR a pris position sur la récente décision de l'OTAN d'installer des fusées Pershing II en Europe. Pour le RPR, «le risque était grand de voir les Etats-Unis refuser le risque de représailles massives sur leur territoire et accepter quelque nouveau Munich en sacrifiant leurs alliés insuffisamment défendus». Le RPR se félicite donc de la décision prise, mais il se félicite encore plus du fait que la France n'y ait participé : d'abord parce que «la discussion sur le déploiement des nouvelles fusées a fait douter de la solidité du système militaire», ensuite parce que la France n'est pas concernée par «un marchandage inégal», puisque le redéploiement est décidé «non pas tant pour renforcer les défenses européennes que pour servir de monnaie d'échange dans une négociation sur la réduction des armements en Europe».

Assises nationales du CNPF Les vœux des patrons : UN AVANT-GOUT DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Ce mardi, le Conseil national du patronat français réunissait, comme tous les ans, son assemblée générale. Ses avis sont de poids : la plupart des branches de l'activité économique sont en effet représentées au sein du puissant syndicat patronal, un rôle déterminant étant dévolu aux cinq plus grosses fédérations (l'UIMM, le Bâtiment et les Travaux Publics, le Textile et la Chimie) qui fournissent plus de 50 % du budget du CNPF, destiné notamment à l'entretien de quelques 6 000 permanents.

Les assises annuelles du patronat français, avec leurs traditionnels éloges de la libre entreprise, ne retiennent pas toujours l'attention sur le coup ! Et pourtant !

Pour prendre un exemple, la réforme de la Sécurité sociale qui vient d'être décidée résulte de souhaits exprimés par le patronat depuis plusieurs années. En 1976 déjà, le CNPF était parti en guerre contre la Sécurité sociale, accusée de prendre les entreprises à la gorge. Première satisfaction donnée cette année-là aux chefs d'entreprise : l'exonération des charges sociales pour les jeunes embauchés et pour les apprentis. Cela ne suffisait pas, le patronat réclamait l'augmentation de la part des cotisations versées par les salariés, pour arriver à une «parité» entre les cotisations patronales et salariales. Sur cette lancée, le gouvernement instaurait une augmentation de 1% sur les seules cotisations salariales. Le patronat réclamait aussi (assises de janvier 1979) le retour à «la notion d'assurance», c'est-à-dire la possibilité de cotisations, et donc de couvertures, différenciées. Ces propositions inspirent directement les mesures récemment prises ou celles qui sont en préparation. Il en est de même de nombreuses mesures prises ces dernières années (voir encart).



Giscard-Ceyrac : Pentente cordiale

CE QU'ILS NOUS PREPARENT

A lire les documents préparatoires des assises de ce mardi, les mesures préconisées, et qui risquent donc d'être appliquées, au moins en partie, s'annoncent des plus inquiétantes. Qu'on en juge : le patronat admet l'idée d'une progression du pouvoir d'achat «à long terme», il exclut, pour l'immédiat, une évolution des salaires supérieure à l'indice officiel (déjà truqué) des prix, et insiste même sur le fait que l'inflation et la situation éner-

gétique pourraient «conduire à ne pas prendre automatiquement en compte les hausses de prix». Autrement dit, le CNPF prône ouvertement la baisse du pouvoir d'achat, qui ne serait même plus dissimulée par un indice des prix truqué.

Autre mesure proposée : la «gestion individualisée» des salaires, entendez par là l'utilisation maximale des possibilités de division des travailleurs par ce biais. Et pour l'emploi, le patronat se déclare satisfait des mesures du pacte pour

l'emploi, et demande leur reconduction.

Enfin, comme il est rituel depuis plusieurs années, le CNPF revendique la limitation des charges sociales (cotisations de sécurité sociale notamment) et fiscales (taxe professionnelle prévue par les communes) des entreprises.

Ce ne sont que des demandes... Mais il est évident que le gouvernement s'en inspirera largement pour quelques sales coups contre les travailleurs.

François NOLET

Quelques mesures adoptées après la demande directe du patronat

Nous donnons ici une liste (non exhaustive) de mesures gouvernementales qui ont été prises à la suite de souhaits exprimés par le patronat, notamment lors de ses assises nationales.

- le rapprochement entre l'enseignement et les entreprises (réclamé fin 1976) : ce sont les mesures sur l'enseignement en alternance ;
- une «prime pour le départ des immigrés» (réclamée en 1976) : c'est le fameux million ;
- une «liberté de gestion, notamment dans le domaine des prix» : c'est l'extension progressive de la liberté des prix, avec les hausses consécutives ;
- la «limitation des coûts salariaux» formulée en 1976 et sans cesse réaffirmée depuis : c'est la politique des salaires des différents plans Barre ;
- les mesures pour assurer une «liberté de choix entre activité salariée et responsabilité familiale» pour les femmes : c'est le sens des mesures Pelletier ;
- les atteintes aux droits de grève. Il y a un an, M. Ceyrac s'inquiétait des grèves à la SNCF et aux PTT, et des «perturbations dramatiques» qu'elles entraînaient pour les entreprises. Depuis, un projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale, et accepté par la Commission ad hoc : il vise à réduire considérablement le droit de grève dans les services publics.

PS : dernière ligne droite dans la course à la candidature présidentielle

Dans la course à la candidature socialiste pour les présidentielles de 1981, la dernière ligne droite semble être abordée. C'est du moins l'impression que donne l'avalanche de prises de position apparues ces jours-ci. La semaine dernière était «rocardienne», avec l'exploitation qui a été faite de la déclaration d'Edmond Maire, avec la prise de position dans *le Monde* de deux élus auparavant considérés comme proches de Mitterrand, avec aussi le tir de barrage déclenché par *le Matin* et *Le Nouvel Observateur*.

Les «mitterrandistes» développent maintenant leur contre-offensive. C'est en terme très virulents que le premier secrétaire s'en

est pris à son rival, le week-end dernier. Il semble qu'il ait été suivi par la grande majorité de ceux-ci. Parallèlement, deux responsables du PS du Pas-de-Calais et du Gard publient dans *Le Monde* un «point de vue» hostile à Rocard.

Dernier (en date) des rebondissements de la bataille : réunis à Auch, trente élus socialistes demandent à Rocard «de se tenir prêt à l'appel que pourrait être lancé le PS». Rappelons que Mitterrand estimait récemment que le candidat socialiste ne devrait être désigné que «peu avant l'été prochain». Tout porte à croire qu'ils ne tiendraient pas jusque-là.

Lois racistes et atteintes au droit de grève

UNIR LE MAXIMUM DE GENS SUR LA CIBLE LA PLUS IMPORTANTE

Interview d'un militant
du «Comité de soutien à Youssef Sassi et
contre les projets de lois racistes» de Martigues (suite)

Nous publions aujourd'hui la fin de l'interview d'un militant du «Comité de soutien à Youssef Sassi et contre les projets de lois racistes» de

Martigues. Il nous parle d'une initiative qui se prépare dans les Bouches-du-Rhône : un colloque contre les lois racistes.

► Pourquoi un colloque ? Une telle initiative va-t-elle permettre de faire obstacle à l'application des lois racistes ?

Nous partions de la constatation que beaucoup de gens sont concernés de près ou de loin par l'immigration et qu'en ce moment, beaucoup d'initiatives sont prises en direction des travailleurs immigrés. Nous voudrions que tous ces gens (comités et collectifs, associations de soutien, travailleurs sociaux, centres sociaux, associations à caractère religieux, et surtout les organisations syndicales en particulier celles d'entreprises) unissent leurs efforts contre la cible commune la plus importante aujourd'hui : l'application des lois racistes sous toutes les formes que ça prendra. Cela correspond à un besoin pour tous car ils ressentent l'isolement, la démobilité, la dispersion des efforts, ils sont donc à l'écoute d'une telle proposition. Je voudrais dire à ce propos que nous ne concevons pas notre comité comme devant se substituer aux diverses organisations de masse qui agissent en direction des travailleurs immigrés. Nous nous voyons plutôt, vis-à-vis de ces organisations de masse, comme un pôle de propagande, de réflexion, d'impulsion des initiatives sur les lois racistes. C'est bien pourquoi, nous sommes pleinement d'accord avec la forme d'un colloque qui sera coorganisé par tous ceux qui sont concernés par l'immigration. Il ne s'agit pas d'un meeting de propagande. Je crois que si même une partie seulement de ceux qui sont concernés s'associent à cette initiative, alors les bases seront jetées d'une vigilance à propos des lois racistes sur l'ensemble de la région et il sera alors possible de résister pied à pied contre l'application de ces lois. Ça risque de gêner beaucoup le pouvoir et on pourra contrecarrer le sentiment d'isolement des travailleurs immigrés. Je crois d'ailleurs que la démarche du colloque est la seule qui ait des chances d'être vraiment efficace.

► Tu as parlé de ton comité et du collectif de Marseille. Représentent-ils une force ? Il y en a-t-il d'autres sur la région ?

Les forces représentées



par le comité de Martigues et le collectif de Marseille sont certes réduites par rapport à ce qu'elles étaient avant (maintenant nous nous réunissons en général à une dizaine de personnes). Cela s'explique entre autres par le découragement par rapport au peu de mobilisation qu'il y a eu contre le vote de la loi Bonnet.

Mais je pense que c'est très important que ces comités existent aujourd'hui : ils regroupent un noyau de militants qui permet d'impulser la lutte contre l'application des lois. Le collectif de Marseille, avant de lancer l'idée du colloque, avait déjà édité un bulletin contre les projets de lois racistes. Il y insistait sur le fait que la politique de ces lois était déjà à l'œuvre, en s'appuyant en particulier sur l'expulsion de Youssef Sassi, et l'attaque policière contre un mariage dans une cité d'immigrés, la cité Bassens. Ce collectif a aussi fait un petit film sur l'affaire de la cité Bassens. Il avait aussi organisé une manifestation contre les

projets de lois racistes le 26 octobre qui avait été un succès, compte tenu du climat d'absence de mobilisation, de défaitisme qui régnait alors.

Il y a aussi d'autres comités et collectifs : Berre, Salon, Vitrolles, Aix et peut-être il y en a-t-il encore d'autres. Ils ont eu des origines et des histoires diverses. Berre et Salon ont démarré à partir du soutien à des travailleurs immigrés menacés. Tous aujourd'hui cherchent un second souffle et nous tentons d'établir une coordination sur la base de la préparation du colloque. Ils devraient se renforcer à travers la préparation de cette initiative. Il faut faire une mention spéciale pour le collectif d'Aix : il regroupe plus de gens que les autres collectifs. Le 6 décembre, le collectif d'Aix a organisé une manifestation de 300 personnes, ce qui est remarquable pour une ville comme Aix, manifestation combative, remarquée, avec participation syndicale et des lycéens. Les mots d'ordre d'appel étaient : «Non aux lois anti-ouvrières et racistes», «non à

l'expulsion des immigrés», «non aux licenciements», «Oui à l'union des travailleurs dans leur lutte contre le chômage et pour la défense des libertés». Ce qui est particulièrement positif à Aix, c'est qu'ils ont une liaison syndicale : des syndicalistes participent à ses réunions et il y a une liaison avec l'UL CFDT.

► Quand se tiendra le colloque contre les lois racistes ?

La date n'en est pas encore fixée précisément. Probablement fin janvier ou début février, le temps de permettre une bonne préparation par tous ses participants. Nous prévoyons la constitution de dossiers et la mise sur pieds de commissions par thèmes dès maintenant. La préparation de ce colloque devrait être un processus de bilan et de réflexion. L'appel définitif devrait être élaboré à l'occasion de la première réunion unitaire de préparation, cette semaine. Nous vous le communiquerons à ce moment-là.

Fausse factures,
chantage en tout genre,
locaux syndicaux sur écoute

Peugeot à nouveau sur la sellette

Il y a quelques jours, des témoignages syndicaux confirmaient amplement ce que l'on savait déjà, et preuves à l'appui : l'existence dans la firme Peugeot, d'un fichage systématique du personnel. Le «profil» de chaque salarié est noté sur des fiches où des notes sont attribuées en fonction de leur comportement et aussi semble-t-il selon leur appartenance syndicale ou politique. De nouvelles dénonciations sur les activités antisyndicales de Peugeot, viennent encore d'être faites ces derniers jours. On peut les lire dans le dossier établi par le comité de défense de James Schenkel, ouvrier licencié de chez Peugeot-Sochaux, il y a quelques mois, et dont le procès doit normalement avoir lieu en janvier (il a été comme par hasard repoussé déjà par trois fois !). Dans ce dossier, on y lit d'innombrables témoignages d'ouvriers de l'usine Peugeot de Sochaux (où les «syndicats» dit «autonomes» et autres, officines ont pignon sur rue rappellent-les) qui accusent la direction de pression et de chantages divers allant jusqu'aux violences physiques ou au licenciement, en cas par exemple d'adhésions, aux syndicats qui ne sont pas à la botte de la direction.

Dans ce même dossier, on apprend d'autres choses encore plus graves qui sont dites cette fois par un

dénoncé Thimonnier. Si les propos du sus-nommé qui a sans doute des comptes à régler, sont à prendre avec des précautions, (ce monsieur est présenté comme un ancien barbouze dans le livre de Caille, «Les truands du patronat»), on ne peut les exclure totalement, loin de là. Thimonnier explique ainsi que la direction de Peugeot, en mars 1976 a établi des fausses factures d'un montant de 30 millions correspondant à 300 paies fictives établies «d'après le fichier des personnes à ne pas réembaucher chez Peugeot». Ces paies fictives auraient servi de «couverture» pour recruter des nervis chargés de briser les piquets de grève lors des grèves de Saint-Etienne et de Mulhouse.

Tous ces faits dont beaucoup ne sont certes pas des révélations, tombent en tout cas à point pour rappeler, si besoin était, quelles sont les activités réelles des officines patronales et autres syndicats autonomes, qui hantent notamment les grands bagnes automobiles, et dont le pouvoir — en passant — aurait bien aimé donner quelque représentativité à l'occasion des récentes élections prud'homales. «Représentativité» qui n'a pas été établie, c'est le moins qu'on puisse dire !

R.F.

La déroute de la CSL aux prud'homales

Même si ce n'était pas le principal objet de la consultation électorale, certaines forces de droite espéraient bien profiter de l'occasion pour essayer de faire «reconnaître» comme syndicat représentatif, les bandes de nervis que constitue la CSL. Mal leur en a pris : c'est la déroute totale.

Lorsque les élections sont organisées en dehors de l'entreprise et que ne sont plus possibles, ni les intimidations de toutes sortes, ni les trucages et les fraudes électorales, les hommes de main d'un certain nombre de patrons de l'automobile se font complètement étriller. Les résultats du vote de Citroën dans le 15^e arrondissement

de Paris en constituent une preuve irréfutable : dans le bureau de vote où étaient inscrites 6 000 personnes, il y en avait 5 500 de Citroën.

Les résultats sont les suivants, sur 72 % de votants : CGT 36 %, CFDT 18 %, FO 13 %, CSL 27 %, CFTC 5,5 %.

Pour prendre un point de comparaison, les élections au CE (à l'intérieur de l'usine) en novembre 1978 avaient donné, sur 78 % de votants : CGT 20,75 %, CFDT 3,54 %, FO 7,91 %, CSL 59,64 %.

Même si certains d'entre-eux se sont dissimulés dans les rangs de FO, le verdict des travailleurs est sans appel pour les truands du patronat.

IRAN

Un projet sur les droits des minorités nationales

C'est en ce début de semaine, en principe, que s'ouvrent, à Mahabad, des négociations entre les représentants du mouvement autonomiste kurde et le pouvoir central iranien. Ces négociations ont été précédées par l'envoi au secrétaire général du parti démocratique kurde (PDKI), Ghassemlou, d'un document émanant des autorités de Téhéran, sur « les droits et les devoirs des départements autogérés de la République islamique d'Iran ». En même temps qu'était publié ce document, qui concerne non seulement les Kurdes, mais, aussi toutes les minorités nationales d'Iran, un des principaux membres du Conseil de la révolution iranienne, l'ayatollah Beheshti, déclarait qu'« un système de type fédéral serait progressivement instauré en Iran ».

Selon le projet de Téhéran, un certain nombre de droits spécifiques seraient reconnus aux minorités nationales. Parmi ceux-ci, citons notamment ceux qui apparaissent les plus tangibles : la religion de la majorité des habitants d'une région comme le Kurdistan (Islam sunnite) serait considérée comme « officielle » au même titre que l'islam chiite, religion d'Etat ; les principales langues (le kurde, le baloutch et l'azari) pourraient être enseignées dans le primaire et le secondaire (pas dans le supérieur) à égalité avec le persan.

L'université de Téhéran créerait des facultés se consacrant à l'enseignement des langues minoritaires. Des stations de radio-télévision diffuseraient dans chaque région des programmes en langue locale, quelques heures par jour. Plusieurs points du projet attribuent des pouvoirs relativement étendus à des « Conseils départementaux », par exemple « le maintien de l'ordre et de la sécurité » mais rien n'est encore indiqué sur un point essentiel : le mode de désignation des « conseils ». Le secrétaire gé-

ral du PDKI estime qu'il ne s'agit pas là d'une « véritable autonomie ». Il a toutefois déclaré : « Nous ne prendrons pas l'initiative de la reprise des hostilités (...), nous sommes persuadés qu'une guerre ne résoudra aucun problème ».

LA CRISE AVEC LES ETATS-UNIS

Par ailleurs, à Téhéran, l'actuel ministre des affaires étrangères, Sadegh Ghotbzadeh, a déclaré dans un entretien accordé à une chaîne de télévision américaine qu'il n'y aurait pas de jugement des otages et que ceux-ci pourraient recevoir la visite d'observateurs internationaux, avant Noël.

Il a, d'autre part, qualifié le départ du Shah des Etats-Unis de « victoire pour l'Iran ».

Toutefois, dès samedi soir, les étudiants qui occupent l'ambassade US avaient déclaré que le procès du personnel américain qu'ils détiennent serait organisé « aussitôt que possible », ajoutant que « tout a été préparé ».

— Deux journalistes américains de *Time Magazine* viennent d'être expulsés d'Iran pour « avoir diffusé de fausses nouvelles » et « contribué à accroître la haine aux Etats-Unis contre l'Iran », selon les termes du ministère de l'orientation. Rappelons que plus de deux cents journalistes américains arrivés à Téhéran au cours des dernières semaines, y poursuivent régulièrement leurs activités.

— Aux Etats-Unis, que le Shah vient de quitter pour Panama, on rappelle notamment, que dans ce pays « d'accueil », où le dollar s'impose comme la monnaie du pays, 87 banques internationales ont des filiales : parmi ces banques, il y a la plupart de celles qui gèrent la fortune du Shah !

ZIMBABWE (RHODESIE)

Etats-Unis et Grande-Bretagne lèvent les sanctions contre les racistes rhodésiens

Tandis que sur le terrain, la guerre continue et aurait fait plus de 50 victimes depuis l'entrée en fonction (mercredi à Salisbury) du gouverneur britannique, lord Soames, les Britanniques auraient concédé au Front patriotique un sixième point de rassemblement militaire dans le centre-ouest du pays.

Mais dans le même temps, sans que rien ne soit encore réglé définitivement, à la conférence de Londres, la Grande-Bretagne décidait la levée des sanctions contre la Rhodesie, sans accord du Conseil de sécurité de l'ONU. Le groupe africain de l'ONU a aussitôt condamné cette décision, la qualifiant d'« inacceptable et illégale ». Cela n'a pas empêché les Etats-Unis de suivre l'exemple britannique puisqu'ils ont décidé de lever eux aussi les sanctions, depuis dimanche à minuit. Ceci, alors même que le régime raciste est toujours en place dans la capitale du Zimbabwe.

CONFERENCE DE CARACAS (VENEZUELA)

Vers un renforcement de la solidarité OPEP-autres pays du Tiers-Monde

L'OPEP, depuis sa création, pratique une politique constante d'aide aux pays du tiers monde qui ne bénéficient pas de ressources pétrolières. Le Fonds d'aide de l'OPEP accorde des prêts avantageux à ces pays. Il ne constitue pas la seule forme d'entraide : des projets d'industrialisation et de développement sont en chantier, de même on assiste

Actuellement, l'inégalité entre pays riches et pays pauvres est flagrante : les deux tiers de la population mondiale consomment 16 % de l'énergie utilisée dans le monde. Chaque habitant du tiers monde utilise annuellement l'équivalent d'une demi-tonne de pétrole quand un consommateur des pays industrialisés en utilise 4 en moyenne, et jusqu'à 8 lorsqu'il s'agit des Etats-Unis.

REMEDIER AUX EFFETS SUR LES PAYS DU TIERS MONDE NON PRODUCTEURS

La part de l'Afrique dans la consommation mondiale

Le prix d'un camion

« Un exemple précis, cité par un expert d'un pays membre de l'OPEP, d'un camion fabriqué en RFA. Pour acheter ce camion, il fallait payer environ l'équivalent de 529 tonnes de pétrole brut séoudien en 1974. Or, un an après pour acquérir ce même camion, il fallait payer l'équivalent de 693 tonnes de pétrole brut séoudien. »

L'Economiste du tiers monde, numéro de juin 1979.

de pétrole en 1977 n'a pas dépassé 1,5 %. Il serait cependant inexact d'en conclure que l'augmentation du prix du pétrole n'a pas de conséquence sur l'économie des pays du tiers monde non producteurs de pétrole, même si la part du budget consacrée au pétrole dans ces pays est relativement faible comparée aux pays industrialisés. C'est précisément pour remédier aux effets de l'augmentation du prix du pétrole et de l'inflation exportée par les pays industrialisés que l'OPEP entre 1973 et 1976 a consacré 13,4 milliards de dollars à l'aide aux pays en voie de développement. Le total des aides allouées représente plus de 2,5 % des revenus de l'OPEP. A elle seule l'Arabie Saoudite consacre plus de 7 % de son produit national brut (PNB) à cette aide, tandis que l'aide des pays industrialisés ne dépasse pas (en moyenne) 0,35 % de leur PNB.

Des contradictions sont néanmoins apparues à la 5e conférence de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) à Manille en juin dernier, entre certains pays d'Amérique Latine non produc-

teurs de pétrole et les membres de l'OPEP, à propos du prix du pétrole. Les pays producteurs avaient alors insisté sur la nécessité de traiter ce problème dans des instances internes aux pays du tiers monde. Les pays capitalistes avancés n'avaient pas manqué d'exploiter cette situation pour tenter de diviser les pays du tiers monde en producteurs et non producteurs de pétrole. Ce qui n'avait pas empêché les pays du tiers monde de se retrouver unis derrière le « groupe des 77 » pour appuyer les propositions allant dans le sens d'un « nouvel ordre économique mondial ».

Outre le Fonds spécial de l'OPEP (créé à Alger en 1975), qui a accordé à ce jour 150 de prêts à 70 pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique a accordé ces dernières années de nombreux prêts.

NOUVELLES PROPOSITIONS A CARACAS

Plusieurs propositions allant dans le sens d'un renforcement de l'aide aux autres pays du tiers monde, seront étudiées dans les jours qui viennent à Caracas. L'Irak compte réitérer la proposition qu'elle a faite au sommet des non-alignés, qui consiste à créer un fonds mondial auquel tous les pays industrialisés participeraient pour un montant équivalent à celui de l'inflation qu'ils exportent vers les pays en voie de développement. Pour leur part, les pays producteurs de pétrole contribueraient à ce fonds pour l'équivalent de la hausse des prix de leur pétrole exporté vers ces pays. Afin de compenser pour les pays du tiers monde toute hausse des prix officiels du pétrole à partir du 1er juin 1979, l'Irak a par ailleurs consenti des prêts à long terme à ces pays, pour des montants équivalents à ces hausses de prix.

Les prêts du Fonds spécial de l'OPEP sont accordés sans intérêt pour une durée de 15 à 20 ans. Pour sa part, l'Algérie a l'intention de soumettre à la conférence un projet de création d'une banque pour le développement et la coopération économique entre pays en voie de développement.

L'action que les pays du tiers monde ont engagée pour coopérer davantage entre eux embrasse déjà de nombreux domaines. En 1975, le quart des importations et le cinquième des exportations des pays du tiers monde s'effectuaient entre eux.

Frank ROUSSEL

au renforcement des échanges entre l'OPEP et les autres pays du tiers monde. Cette tendance va probablement se renforcer au cours de la 55e conférence de l'OPEP où il est notamment question d'augmenter le budget de l'aide aux pays du tiers monde non-producteurs de pétrole.



Pour le transport des hydrocarbures : ici un navire méthanier construit en Algérie qui permet à celle-ci le transport maritime du gaz naturel exporté. Ceci pour ne pas dépendre des grandes nations industrialisées.

LE TIERS-MONDE EN MOUVEMENT

Les « 77 » veulent accélérer l'industrialisation des pays du Tiers-Monde

Lundi 17 décembre, s'est ouvert à La Havane, une réunion ministérielle du groupe dit des « 77 ». 119 pays du tiers monde y sont représentés. A l'ordre du jour : l'accélération du processus d'industrialisation et les moyens de financement qui le permettent. La réunion traitera de l'application du plan fixé à Lima, en 1975. Celui-ci prévoyait que la production industrielle du tiers monde, représentant 6 % aujourd'hui, devrait en représenter 25 % en l'an 2 000.

A l'ordre du jour également, les problèmes relatifs au transfert de technologie des pays industrialisés vers les pays en voie de développement, et la coopération industrielle entre pays en voie de développement. Rappelons que malgré l'offensive pro-soviétique contre le mouvement des non-alignés, lors du dernier sommet de ce mouvement à La Havane, le programme de lutte du tiers monde pour un « nouvel ordre économique mondial » avait été réaffirmé et précisé ; l'actuelle réunion du groupe des « 77 » s'inscrit dans ce cadre.

Une « OPEP » du cacao

Suite à l'échec de la conférence de Genève, le mois dernier, entre pays exportateurs et importateurs de cacao, une conférence des pays producteurs de cacao (regroupant la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Brésil, le Nigeria, le Cameroun, le Togo, la Trinité-Tobago, le Gabon, l'Equateur, Sao-Tomé et Principe) s'est tenue les 13 et 14 décembre derniers à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Objectif de la réunion : s'unir pour défendre le prix du cacao dont les cours mondiaux ont chuté depuis six mois. Les dix pays présents ont décidé de fixer un prix minimum de vente de leur cacao, de créer un fonds de soutien et d'étudier les modalités de stockage pour peser par ce moyen, contre la chute des cours.

AVORTEMENT

Après le rejet au Sénat, la loi Veil repassera devant l'Assemblée

Au bout de trois jours de débats où les paroles infamantes contre les femmes n'ont pas manqué, le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse a été rejeté, dans la mesure où cette fois, au Sénat, le groupe socialiste a refusé de voter un texte amendé dans un sens encore plus restrictif.

Voici les résultats du vote : 113 voix contre, 101 pour, 73 abstentions. Ainsi, le Sénat avait adopté un amendement rendant encore plus compliquée la procédure administrative : la consultation préalable et l'intervention chirurgicale éven-

tuelle devaient se dérouler en deux lieux distincts... L'intéressée devait avoir un ultime entretien trois jours avant l'intervention. Tous les amendements de la gauche ont été repoussés, comme on pouvait s'y attendre. Le groupe PC a, malgré tout, voté le projet, tandis que celui du PS s'abstenait : « Vous faites de l'IVG une sorte de parcours du combattant » a indiqué Madame Goldet, du PS, pour expliquer l'abstention de son groupe.

Le premier ministre a donc aussitôt convoqué la commission mixte paritaire, qui devait élaborer un nou-

veau projet pour l'Assemblée nationale.

Le débat, au Sénat, a été l'occasion, pour certains élus, de se surpasser dans leur mépris des femmes. Ainsi, M. Dailly a affirmé que les avortements étaient plus nombreux à la veille des vacances, M. Guillard (RI) oppose les quatre cents femmes qui mouraient des suites d'un avortement clandestin avant la loi Veil aux « deux cent cinquante mille enfants tués chaque année par l'IVG ». M. Henriot, celui-là même qui avait dit qu'il fallait envoyer les femmes au lit, a affirmé qu'« une bête ne tue pas ses petits »...



Photo Bob Regard

Le professeur Soutoul poursuivi pour diffamation par huit médecins du CIVG de Tours

Depuis plusieurs semaines, le centre d'IVG de

Tours vit dans une certaine inquiétude, à la suite de déclarations du professeur Soutoul, chef de la clinique gynécologique du CHR (centre hospitalier régional), faisant état d'une « reprise en main » du centre.

On comprend aisément l'inquiétude des médecins travaillant dans le centre, quand on connaît les positions particulièrement hostiles à l'avortement du dit professeur, de même que ses propres pratiques passées à Tours (commissions ayant pour but de dissuader les femmes d'avorter).

Devant les accusations du Pr. Soutoul, huit médecins ont porté plainte en diffamation contre lui. Le juge-

ment aura lieu le 20 décembre. M. Soutoul accuse péle-mêle les médecins du centre d'inciter à l'avortement, de boycotter le centre de planification de l'hôpital, de ne pas respecter la loi sur les délais... De plus, il prétend que le personnel du centre devrait être recruté ou licencié sur des critères idéologiques ou politiques !

Ce qui inquiète le personnel, d'autant plus que les contrats d'embauche sont bientôt renouvelables. En fait, le personnel du centre a pu constater, dans sa pratique quotidienne, les méfaits des aspects restrictifs de la loi Veil, et c'est cela que M. Soutoul n'accepte pas.

Radiographie de l'hôpital

Mardi 18 décembre, les syndicats CGT et CFDT de la santé appelaient à une journée nationale de grève et à une manifestation unitaire à Paris.

Ici des sections ont débrayé et sont montées à Paris, là elles ont cessé seulement le travail, jugeant qu'il valait mieux se mobiliser sur place, plutôt que d'aller manifester. De toute manière, la plupart des hospitaliers estiment important de se mobiliser pour s'opposer aux plans du gouvernement en matière de santé.

Mais quels sont ces plans d'austérité ? C'est pour répondre, en partie, à cette question que nous brosons une petite radiographie de l'hospitalisation en France, en 1979.

Tout d'abord quelques chiffres. La capacité hospitalière en France se monte à 420 000 lits : elle a augmenté d'un tiers depuis 15 ans. Une des caractéristiques de l'hospitalisation en France est de relever à la fois du secteur privé et public. Sur 2 800 établissements, 1 850 sont privés, ils se répartissent en cliniques, hôpitaux, maisons de retraites, maternités, etc... 100 000

hospitaliers travaillent dans le secteur privé. Le secteur public dispose de plusieurs types d'établissements ; il y a les CHR (centres hospitaliers régionaux), importantes infrastructures qui disposent de spécialités. Lorsque ces centres dispensent l'enseignement de la médecine, ils reçoivent l'appellation de CHU (centre hospitalier universitaire). Leur capacité d'accueil se chiffre

à 126 000 lits.

Ensuite, viennent les centres hospitaliers qui ont une vaste étendue de spécialités, ils disposent de 102 000 lits ; puis viennent les hôpitaux simples, avec 148 000 lits : leurs services se limitent à la plupart du temps à la chirurgie générale, à la médecine infantile, à la maternité, etc. Enfin, les hôpitaux ruraux avec 50 000 lits qui assurent les soins courants.

Dans le secteur public, sont répertoriés également les hôpitaux psychiatriques, les centres antituberculeux, les hospices et les maisons de retraite.

Il ressort de ces quelques données, que la capacité hospitalière, même si elle a augmenté en 15 ans, est nettement insuffisante, par exemple le nombre de lits en hôpitaux ruraux. Si les dernières techniques sont couramment utilisées en centres hospitaliers régionaux (CHR), par exem-

ple, cela se circonscrit encore trop à certains gros établissements. Par ailleurs, la part du secteur privé est loin d'être négligeable, tant au niveau des soins dispensés, que du personnel employé, ce qui justifie parfaitement l'unité des hospitaliers qu'ils travaillent en public ou en privé.

DES ECONOMIES COMME LIGNE DIRECTRICE

Avec ces éléments, nous comprenons encore mieux le bien-fondé des revendications, autour desquelles les travailleurs se mobilisent, tout particulièrement sur l'opposition à toute suppression de lits, fermeture de services ou d'établissement, le maintien des emplois existants, la création de nouveaux emplois pour améliorer les conditions de soins, d'hospitalisation, la titularisation des auxiliaires et le recrutement de personnel permanent dans le privé.

En effet, le gouvernement juge que les dépenses hospitalières, avec 60 milliards de francs en 1978 (soit la moitié des dépenses d'assurance-maladie), sont trop élevées. Aussi, a-t-il décidé des économies. La première mesure émane d'une circulaire datée du 1er août 1977. Elle gelait le nombre de lits au niveau atteint au 31 décembre 1976. Depuis, toute demande d'augmentation de lits a été rejetée.

La seconde mesure date du printemps 1979, où le parlement autorisait le gouvernement, et seulement lui, à fixer le nombre d'internes dans les centres hospitaliers universitaires et lui permettait de prendre la décision de fermer les lits.

La troisième mesure date du 25 juillet. Elle limite les budgets des hôpitaux pour fin 1979 et 1980 aux budgets précédents, ce qui exclut a fortiori toute rallonge à ces budgets, l'extension, souvent prévue de longue date de certains services, l'embauche de personnel nouveau entraînant même le licenciement de personnel.

Nathalie VILLOTIERS

Dans le Nord

A l'appel de la fédération santé publique, privée de l'éducation spécialisée (CGT) et de la fédération santé et services sociaux (CFDT), les travailleurs de la santé et les travailleurs sociaux se sont mis en grève le mardi 18 décembre.

La section départementale du Nord du SGEN-CFDT (premier degré) appelle à la grève de soutien ce même jour et à participer à la manifestation nationale à Paris. En effet, bon nombre d'instituteurs travaillent dans des établissements à caractère sanitaire et social que sont les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts médico-pédagogiques (IMP) et les instituts médico-professionnels (IMPRO) et partagent en partie les difficultés que rencontrent les travailleurs de ce secteur.

A Tours

Le syndicat CFDT santé sociaux (37) à Tours a défini sa position pour la journée nationale du 18

décembre à partir du bilan de celle du 15 novembre.

Il appelait alors à la construction d'une mobilisation dans les établissements :

- discussion avec les travailleurs sur le type d'action nécessaire afin de faire aboutir les revendications.
- discussion sur les problèmes locaux des travailleurs et élaboration de cahiers de revendications. Les travailleurs ont estimé que cette journée de grève, venant après d'autres, après des semaines d'action, n'a pas fait reculer le pouvoir.

Aussi, pour le 18 décembre, le syndicat CFDT santé sociaux a proposé de nouvelles discussions sur les lieux de travail sur des perspectives de grève prolongée jusqu'à satisfaction des revendications. Il appelait tous les travailleurs à une assemblée générale, une proposition d'assemblée générale intersyndicale a été faite à la CGT et à FO qui ont refusé de participer à l'intersyndicale car ils n'étaient pas d'accord avec les positions locales CFDT. Une délégation de quelques personnes du syndicat CFDT-santé sociaux a accompagné les élèves éducateurs en lutte qui sont montés à Paris à cette occasion.

La CGT appelait officiellement à monter à Paris. En fait, au niveau des sections, la situation était beaucoup plus nuancée. Des sections n'ont pas vu d'intérêt à participer à la manifestation de Paris, vu l'état de mobilisation des travailleurs de leur entreprise : « A quoi ça rime si le délégué seul y va ? Ça ne fera rien avancer sur la boîte... » Des sections CGT se sont mises d'accord avec des sections CFDT pour intervenir sur leur boîte ce 18 décembre, par panneaux, par assemblée générale.

Ville-Evrard

Les 2 000 travailleurs de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard (Seine-St-Denis) sont en grève depuis 28 jours avec les syndicats CGT et CFDT pour exiger que le budget initial de 1980 soit majoré de 14 % par rapport à 1979 au lieu des 11,8 % prévus par le gouvernement. Avec cette majoration, 129 emplois pourraient être créés. Les travailleurs de la santé sont les premiers à faire face aux mesures de pénurie du gouvernement.

Lyon :FR3 a peur



Voici la réponse succulente de FR3 à une demande guidée dans ses locaux de Lyon, dans le cadre d'une enquête sur l'information, avec des élèves de 16-17 ans. On se demande bien de quoi ils ont peur ! Que le sacré-saint secret de l'information soit connu ? Qu'on se mette soudain à parler sur les ondes ?

Correspondant Lyon.

Le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Héliène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
 Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
 CCPN°23 132 48 F - Paris
 Directeur de Publication : Y. Chevet
 Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
 Commission Paritaire : 58 942

5 mois après la victoire du Front sandiniste

Après la victoire contre les forces somozistes, la tâche de la reconstruction du pays est apparue dans toute son ampleur : pays dévasté par la guerre, villes bombardées et parfois complètement détruites, terres laissées en friche ou ravagées. A cela s'ajoute le lourd héritage de la dictature somoziste : conditions sanitaires déplorables, absence d'eau et d'électricité dans de nombreuses zones rurales, analphabétisme qui touche plus de la moitié de la population et par endroit 80 %. Le Front Sandiniste doit procéder à une réorganisation du pays, alors même qu'il dispose de moyens limités — l'aide

internationale arrive au compte-gouttes — et qu'à l'intérieur, les anciens somozistes essaient de mettre à profit la complexité et parfois la confusion de la situation. A l'heure actuelle, bien que le Nicaragua à la conférence des non-alignés de Cuba se soit rangé avec éclat aux côtés du bloc pro-soviétique, avant de recevoir le Premier ministre du Vietnam Pham Van Dong, on ne peut considérer que tout est joué, que le nouveau régime issu de l'insurrection armée soit un nouveau Cuba en formation, bien qu'il en existe des risques sérieux.

Par Hélène VARJAC

LE NICARAGUA A L'ÉPREUVE DE LA RECONSTRUCTION

Le gouvernement actuel doit parer au plus pressé, c'est à dire d'abord assurer une alimentation normale. Les promesses internationales, faites notamment par les USA, n'ont pas été tenues, ou dans une proportion dérisoire. Malgré l'absence ou la faiblesse de l'aide alimentaire internationale depuis un peu plus d'un mois et demi, le rationnement a pu être supprimé. Il existe un marché libre, mais le prix des aliments de base est contrôlé à la fois centralement et par les comités de quartier, pour éviter les spéculations. Le gouvernement est intervenu aussi pour obliger les propriétaires à assurer l'eau et l'électricité qu'ils avaient fait couper. Un tiers environ des terres à coton ont été ensemençées et pourraient être récoltées entre janvier et mars. Mais la queue de l'ouragan qui a ravagé une partie des Caraïbes a touché le Nicaragua et détruit un certain nombre de cultures vivrières qui avaient été mises en route. Ainsi sur le plan alimentaire, sans être dramatique, la situation reste tendue.



Il y a à peine cinq mois, les guérilleros sandinistes donnaient l'assaut final à la dictature Somoza. Ici, dans les environs d'Estelí.

De plus, on assiste à des tentatives, en divers points du pays, pour semer la confusion. Le Front Sandiniste est infiltré par d'anciens somozistes et il n'est pas toujours facile de les débusquer immédiatement. Les anciens somozistes ont commis déjà plusieurs dizaines d'assassinats contre des responsables locaux du Front Sandiniste, sans parler de l'attaque de la prison de Managua où sont détenus 500 gardes nationaux.

Enfin la brigade Simon Bolivar, de tendance trotskyste, venue de Colombie, et partisane d'une radicalisation brutale du processus nicaraguayen, aboutissant à rompre immédiatement l'alliance avec la bourgeoisie nationale et anti-somoziste et à confier l'essentiel du pouvoir aux comités de quartier, a affaibli le gouvernement dans la mesure où elle pouvait rencontrer un écho à l'intérieur du pays. Le ministre de l'intérieur Tomas Borge l'a dénoncée publiquement.

La brigade a été expulsée et il y a eu plusieurs dizaines d'arrestations. Ce genre d'épisode est assez significatif des périls qui cernent la jeune révolution nicaraguayenne, dont le gouvernement reste faible parce qu'il n'a pas toujours les moyens administratifs, techniques, infrastructurels de faire appliquer ses décisions, et qui rappelle qu'il a besoin urgent notamment d'aide alimentaire et de solidarité internationale sous toutes ses formes.

Le rôle des CDS (Comités de défense sandiniste)

Les Comités de défense sandiniste sont les véritables cellules de base du Front dans les quartiers. Ce sont des organisations de masses, dont les responsables sont élus, chargés de défendre la révolution et contrôler le somozisme. Elles ont des tâches de contrôle par exemple sur les prix, la distribution de l'approvisionnement etc... et de surveillance, ou de vigilance par rapport aux anciens somozistes ou à ceux qui veulent ébranler le processus actuel. Ces comités, dans la période actuelle, ont des fonctions importantes et permettent aux masses de participer activement à l'application des décisions. Ils ne sont pas sans rappeler les Comités de défense de la révolution mis en place au début de la Révolution cubaine. Mais pour les CDS, comme ce fut le cas pour les CDR, les risques d'une évolution dans un sens bureaucratique et finalement répressif à l'égard des masses existent sérieusement : cela dépendra de la force politique et de la classe qui finalement dirigera le processus en cours au Nicaragua. Mais, en dehors des passe-droits que l'on signale çà et là en faveur des membres du Front, l'enracinement sur le quartier et non sur les lieux de travail peut poser des problèmes, de même que la con-

fusion qui existe entre les tâches administratives ou d'application des décisions et les tâches spécifiques des organisations de masse. Ainsi certains mouvements jusque là autonomes, comme le mouvement des femmes ou le mouvement Pueblo Unido, ont tendance à être absorbés par les CDS quand ils ne s'y dissolvent pas purement et simplement. De même, le rôle spécifique des syndicats n'apparaît plus clairement. Il est difficile de faire la part pour l'instant entre les urgences de la situation qui doivent légitimement mobiliser et unir toutes les forces disponibles, et un projet politique, qui n'est sans doute pas partagé par tous dans le gouvernement et qui aboutirait à abolir l'autonomie du mouvement des masses.

La campagne pour l'alphabétisation

Une vaste campagne va commencer début 1980 pour apprendre à lire et à écrire à tous les Nicaraguayens. Les CDS participent activement à la campagne, qui a commencé par un recensement systématique, mais c'est Cuba qui fournit l'encadrement de la campagne : 1 000 enseignants cubains vont sur place pour mener à bien le projet. Cuba a fait valoir les succès remportés par sa propre expérience dans ce domaine. L'objectif est d'également d'employer

les citoyens qui savent lire et écrire, et de les envoyer à la campagne pour leur faire connaître concrètement comment vivent les plus démunis de leurs compatriotes. Le ministre de l'Éducation, Douglas Stewart a déclaré : « Nous allons préparer des textes de lecture et organiser toute la campagne autour des problèmes qu'affronte la Révolution. En fait, ceux qui apprendront à lire et à écrire n'apprendront pas seulement les lettres et les mots, mais ils acquerront une nouvelle conscience politique et sociale. » En organisant cette campagne, le Front Sandiniste applique une mesure populaire inscrite dans son programme ; mais en en confiant l'exécution à Cuba, il fait un choix sans doute lourd de conséquences, sans compter que les Cubains sont très présents aussi dans le secteur sanitaire.

Le PC nicaraguayen représentait jusqu'à la victoire de l'insurrection, un noyau étroit, mais fortement organisé et entretenant des relations privilégiées avec Cuba. Or, ce parti a fait une entrée en force au gouvernement puisqu'il dispose d'un ministère des Affaires étrangères et de plusieurs autres départements. Parmi les tactiques auxquelles il peut avoir recours, il n'est pas exclu que le PC nicaraguayen soit prêt à se dissoudre dans un nouveau parti. Rappelons qu'un processus analogue avait eu lieu à Cuba où le PC, qui s'était tenu à l'écart de la

guérilla, avait fini par former l'encadrement du nouveau parti au pouvoir, et avait contribué à la consolidation du révisionnisme.

La fragilité des compromis actuels

Le gouvernement actuel, qui repose sur un compromis entre la bourgeoisie anti-somoziste et les trois tendances du Front, va-t-il pouvoir continuer sans définir plus précisément sa politique à moyen terme ? C'est douteux. D'un côté, la bourgeoisie anti-somoziste se rend compte que ses privilèges économiques vont bientôt être remis en question ; le ministre de la Réforme agraire, Jaime Wheelock, de la tendance « Proletariat », a déclaré que de nouvelles terres seraient expropriées dans la région de Masaya, et d'Estelí notamment et ailleurs si l'utilité publique et l'intérêt social l'exigeaient. Il reste en effet beaucoup de latifundia (grands domaines) non expropriés. Dans ces conditions, les partis bourgeois dont certains siègent au gouvernement, essaient de se regrouper, de demander la convocation d'un Conseil d'État, dont la composition les avantage ou d'une constituante. Mais de toute façon, la réalité du pouvoir appartient bien plus au Front et à ses organismes locaux qu'au gouvernement.

Par ailleurs, les divisions actuelles au sein du Front ne recourent plus exactement les anciennes tendances. La question qui se pose est de savoir à quel rythme et comment réaliser les transformations socio-économiques radicales dont le pays a besoin pour sortir du sous-développement ; en tenant compte du fait que les masses populaires nicaraguayennes sont décidées à aller plus loin qu'une simple démocratie bourgeoise et que les milices et l'armée sandiniste ne sont pas totalement contrôlées. Si le Front a les moyens matériels de faire des choix radicaux, certains en son sein pensent qu'une radicalisation trop brutale ne serait pas judicieuse, compte tenu de l'environnement régional qui n'y est pas favorable et de l'attitude des USA. C'est pourquoi si Cuba apparaît comme modèle privilégié pour les uns, d'autres ont l'illusion que la référence à Cuba est un moyen qu'on peut agiter pour faire contrepoids par rapport à ceux qui voudraient arrêter là, la marche en avant du peuple nicaraguayen. L'équilibre est donc très précaire et la marge de manœuvre étroite, ce qui explique sans doute que la définition des objectifs politiques reste à venir.